



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Compte-rendu
du Bureau Natura 2000
du Val de Villé et du Ried de la Schernetz
élargi aux groupes de travail*

du 14 Juin 2013 à 18h00

au Centre Administratif de la Communauté de Communes

Etaient Présents :

Membres du bureau :

→ Collectivités :

- CdC de Benfeld et environs :
- CdC du Bernstein et de l'Ungersberg :
 - Mme Anne Marie BELENFANT
 - M. Didier SCHAEFFER
- CdC de Sélestat:
 - M. André BOESCH remplacé par M. MARTIN Bernard
- CdC du canton de Villé:
 - M. Jean Marc RIEBEL
 - M. Jean Pierre PIELA

→ Profession Agricole :

→ Associations Environnementales:

→ Services de l'Etat:

- M. Franck MARTIN (DDT)

Membres des groupes de travail :

Mme Claire DUTTER (Chambre d'agriculture du Bas Rhin)

Mme Maren BAUMEISTER (CRPF)

Mme Mariette LEMAITRE (Agricultrice)

M. Benoit BURRUS (Agriculteur)

M. Gérard LAULER (Agriculteur)

M. Didier EPP (ONF)

M. Jean Marie SCHAAAL (ONF- Associations environnementales)

M. Thierry FRANTZ (Moto Club d'Andlau)

Etaient Excusés :

M. Charles ANDREA (CdC Sélestat)

M. Patrick THIRION (CdC Benfeld et environs)

Communauté de Communes du Canton de Villé

Centre administratif - B.P. n° 2 - Route de Villé - 67220 BASSEMBERG

Tél. 0 (en local) ou préfixe + 3 88 58 91 65 - Fax 0 (en local) ou préfixe + 3 88 57 17 46

e-mail : courrier@cc-cantondeville.fr - Internet : www.cc-cantondeville.fr

M. Hubert JAEGER (Alsace Nature)
M. Alain RAUSCHER (SDEA)
M. Roland RENGERT (Maire de Neuve-Eglise)
M. Denis SCHWAB + Mme Vanessa GARNERO + M. Sébastien KERN (CG67)
M. Rémy MARCOT (Agriculteur)

Assistaient également:

M. Jean Charles DOR (Equipe Maîtrise d'œuvre : CLIMAX)
M. Thierry FROELICHER (CdC du canton de Villé)



Monsieur Jean Marc RIEBEL, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 du Val de Villé et du Ried de la Schernetz ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Il rappelle que l'objectif de cette réunion est de finaliser la charte et les fiches actions en vue d'une relecture par l'ensemble des partenaires au cours de l'été 2013, puis de l'élaboration du DOCOB final qui sera soumis à un COPIL du mois d'Octobre 2013.

Il tient à préciser que toutes les remarques écrites qui ont été transmises à la Communauté de Communes suite aux groupes de travail du 16 et du 18 Avril 2013 ont été traitées par le bureau d'études.

Il souligne également que dans le domaine agricole la base de la charte et des fiches actions devra impérativement s'appuyer sur les MAET en cours ou futures. MAET qui resteront le socle de contractualisation dans le périmètre Natura 2000 notamment sur le canton de Villé.

A.) Présentation des propositions de charte et de fiches actions issues des groupes de travail du 16 et du 18 Avril 2013 avec les remarques écrites des différents partenaires

Jean Charles DOR présente un tableau récapitulatif (voir annexe 1 ci-joint) de l'ensemble des remarques émises par les différents partenaires suite aux réunions des groupes de travail du 16 et du 18 Avril 2013.

Sur la base de ces remarques, le document « enjeux , objectifs et actions » version 2.2 du 10 juin 2013 corrigé est présenté aux membres présents et soumis à discussion.
Les remarques à effectuer sur ce document sont synthétisées dans l'annexe 2 ci-jointe.

Après analyse de l'ensemble du document, les membres du bureau élargi valident ce qui suit :

- ***un exemplaire du document « enjeux , objectifs et actions » corrigé avec les modifications surlignées sera joint au présent compte rendu pour relecture par les différents partenaires,***
- ***un exemplaire actualisé du diagnostic corrigé avec les modifications surlignées sera également joint au présent compte rendu pour relecture,***
- ***L'ensemble des remarques sur ces documents sont à transmettre à la Communauté de Communes du canton de Villé pour la 1^{ère} semaine de Septembre 2013.***

B.) Programmation des périodes de consultation et de COPIL.

Thierry FROEHLICHER propose l'échéancier suivant :

- Envoi du présent compte rendu et ses annexes fin juin début juillet 2013
- Relecture des documents par les différents partenaires au cours de l'été 2013 avec retour des remarques au plus tard pour le vendredi 6 Septembre 2013 (1^{ère} semaine de Septembre).
- Prise en compte des remarques par le bureau d'études et rédaction du DOCOB courant septembre 2013
- COPIL final en octobre 2013- envoi des invitations fin Septembre / début Octobre avec le projet de DOCOB
- Envoi du DOCOB final au Préfet pour la fin de l'année.

Les membres du bureau élargi décident de valider ce planning

C.) Divers

a.) Zonage Natura 2000

Jean Marc RIEBEL rappelle au Bureau élargi les problèmes de zonage suivants :

- A Saint Pierre Bois : une partie du stade de foot et le club house sont en zone Natura 2000.
- A Albé : une partie du secteur AOC est en zone NATURA 2000 selon le calage du géoréférencement des parcelles dans le cadre de l'Aménagement foncier de la commune. Hors dans les documents fournis par la DDT et la DREAL de cette zone à partir de cartes IGN au 1/25000^{ème} les zones viticoles sont exclues du zonage Natura 2000. L'objectif d'un aménagement foncier étant de réduire le parcellaire et de regrouper les propriétés , le classement en Natura 2000 ou non va remettre en cause tout le travail de classement des parcelles et impacter le comportement des différents propriétaires lors des vœux d'échange des parcelles.

Les membres du bureau élargi décident de relancer la DDT et la DREAL sur cette problématique afin d'avoir un zonage parcellaire NATURA 2000 correctement calé et validé par la DDT et la DREAL pour l'ensemble des communes du périmètre Natura 2000 « Val de Villé –Ried de la Schernetz ».

Plus aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, Jean Marc RIEBEL lève la séance vers 21h00.

**Le Président
Conseiller Régional**

Jean Marc RIEBEL

ANNEXE 1

Remarques sur doct Actions-enjeux	page	Personne, organisme	Prise en compte de la remarque
Habitats agricoles	9	Martin (DDT 67)	ok modif.
1ère phrase sous tableau	10	Martin (DDT 67)	ok modif.
Tab. 5 : Accès de bovins	10	Burrus, Marcot	ok modif.
Objectifs déclinés en 2 niveaux	11	Martin (DDT 67)	a compléter
Intérêt de décliner les objectifs / tableaux suivants ?	12	Martin (DDT 67)	à voir
Activité de loisir motorisée à Epfig : formulation	12	M. Frantz	ok modif.
enjeu et objectifs sonneur : fragmentation	13	Schwab (CG67)	un passage faune existe mais je ne connais pas son efficience pour le Sonneur. Bufo n'a pas réagi sur ce point. Des individus sont connus de part et d'autre de la VRPV.
F3, F5 pourquoi les distinguer ? Idem F7	13	Martin (DDT 67)	Ok pour F3 et F5, regroupés; F7 concerne des espaces différents, anthropiques
A1 objectif contesté sur son niveau d'ambition	14	Schwab (CG67), Martin (DDT67)	modification de forme mais maintenu (suite des réunions grpe de travail)
A4 objectif	14	Martin (DDT 67)	ok modif.
tableaux 9 et 10 : prévoir des outils de suivi et d'évaluation	16-17	Schwab (CG67)	prévu dans un chapitre qui reste à écrire. Des éléments sont aussi donnés dans plusieurs fiches.
Déclinaison en 2 objectifs Damier / Maculineas	17	Martin (DDT 67)	Ok mais déjà fait dans le document (pb de version ?)
Appréciation A3 en niveau 2 et A3 en niveau 1 ?	17	Martin (DDT 67)	justifié dans le diagnostic car population très fragile dans le secteur de Villé.
Paragraphe animation à déplacer	19	Martin (DDT 67)	ok modif.
Tab. 12, 1er titre	20		ok modif.
produits phytosanitaires autorisés ?	20	Schwab (CG67)	Ok modifié
information propriétaire + remarque robinier	20	Asael (CRPF)	OK pour le point 1. Robinier : sa plantation n'est pas souhaitée dans la ZSC
Charte arbres biologiques : 1 mort+ 1 arbres biologique / ha	21	Asael (CRPF)	Ok pour le contrat forestier mentionné. Ratios : on avait convenu 2+ 4 en réunion Grpe de travail avec Mme Bazumeister (CRPF) et cela ne semblait pas vous poser de problème !
TFNB	21	Schwab (CG67)	peu impactant sur ce docob (pas de domaniales)
Remplacer charte par engagement dans les titres	21 à 24	Martin (DDT 67)	non, figure déjà dans les tableaux, les charte étant constituées de ces engagements
Arbres biologiques à expliquer; 12-F erreur de code; gestion extensive à expliciter	21		Arbres bios : déjà expliqué dans textes ; 12-F : OK : extensif compréhensible; classement futaie irrégulière liée à une terminologie précise (demande ONF sur autre Docob)
Rétablir une composition dendrologique plus naturelle : conversion des chataigneraies	21	Asael (CRPF)	Il s'agit d'un objectif affiché et légitime, vu la part des chataigneraies.
Tab 14, titre contenu ; date de fauche à préciser	22		ok modif.; intrant ajouté
virgule à supprimer	23	Martin (DDT 67)	ok modif.
Tab. 15 : étaupinage à supprimer	23	M. Burrus	ok modif.
Tab. 16; engagements 4 et 6	24	Martin (DDT 67)	pt 2. : référence LEMA 2006 reste pertinente. Pt. 6 : Goudron de Norvège est visé/ risque pour Amphiniens (Bufo), le Schéma s'applique sinon il n'est pas rappelé dans ses détails mais mentionné.
1.4.2 : orthographe, sens de la phrase, placement des paragraphes + ZSC. 1.4.3 : actions N2000	27		Ok modif. (orthographe, paragraphe remonté) Point suivant : Contresens de la part du relecteur ? la DCE évoquée a bien une portée réglementaire (il ne s'agit pas de mesures N2000).
Tab. 20 jugé superflu/ tab. 19	31	Martin (DDT 67)	laissé tel quel car permet une lecture des enjeux par type de milieux où les mesures N2000 sont distinctes et les acteurs aussi
Action 1-F : ne partage pas cette mesure	32	Asael (CRPF)	la mesure peut être prise ou non, elle n'est pas imposée.
Action 2-F : volume de bois mort	33	Asael (CRPF)	Il s'agit d'un objectif visé.
Action 2-F : contrat F121272 + lien avec action précédente	33	Martin (DDT 67)	ok modif.
Gestion forestière des cours d'eau : passage à gué et conditionnalité de la desserte	33	Asael (CRPF)	Ok pour le premier point. La conditionnalité en site N2000 nous paraît en revanche légitime mais doit être travaillée.
Action 4-F, ajouter la charte	36	Martin (DDT 67)	ok modif.
intitulé action	37	Martin (DDT 67)	Intérêt faible car en milieu forestier et ne s'appuyant pas sur des actions agricoles (type forêt ou ni-ni).
Caldendrier non rempli dans fiche	41	Martin (DDT 67)	OK, supprimé

Action 9F/A	42	Chambre d'Agriculture 67 + FDSEA 67	OK, dérogation au printemps (agrainage)
Action 12-A	45-46	Chambre d'Agriculture 67	Cf. modifications proposées
Action 12-A : fiche trop variée / enjeux	45-46	Schwab (CG67)	Cf. modifications proposées
Actions 12-A, 13-A et 14-A		M. Burrus	Cf. modifications proposées
Action 12-A	45-46	M. Marcot	Cf. modifications proposées
Actions 13-A et 14-A : cartographier les enjeux fins liés aux Azurés, donner un cadrage; préciser le pâturage (périodes)	47-52	Schwab (CG67)	Cf. modifications proposées
Actions 13-A et 14-A	47-52	M. Marcot	Cf. modifications proposées
Actions 13-A et 14-A : fusion; fixer un taux de chargement pour le pâturage; problème de la mise en défens de 5%	47-52	Chambre d'Agriculture 67	Cf. modifications proposées
Action 15-A : nécessité concertation pas au dépens de superficies agricoles	53	Chambre d'Agriculture 67	?
Action 22-A : étendue à d'autres espèces indésirables que le Robinier	63	Chambre d'Agriculture 67	ok modif.
Action 23-R : problème divagation part rapport aux propriétés notamment agricoles	64-65	Chambre d'Agriculture 67	Ok texte précisant ce point
Graphique	76	Martin (DDT 67)	OK modif. Axe abscisses. Remarque sur le nombre d'actions transcrites en charte : sans fondement.

ANNEXE 2

Bureau Natura 2000 « Val de Villé – Ried de la Schernetz »

élargi aux groupes de travail

du 14 Juin 2013

Remarques et observations sur le document « enjeux-objectifs et actions »

version 2.2 du 10 juin 2013

- page 10 – tableau 5 ligne 4.loisirs et tourisme – dernière case : ***supprimer (VTT,raids)***
- page 12 – paragraphe Objectifs en milieux agricoles : remplacer la phrase « Chercher un site alternatif à l'activité Quad de la ZSC secteur Epfig) limiter l'impact d'autres manifestations (Décibulles) par ***« Prise en compte des enjeux environnementaux lors de manifestations culturelles et sportives dans la ZSC ».***
- page 20 – tableau 12 – 1^{ère} case de la 4^{ème} ligne : compléter la phrase « Information préalable des propriétaires ***et des exploitants*** ».
- page 21 – tableau 13 – 1^{ère} case de la 1^{ère} ligne : ***prévoir un seuil de 1 ha pour l'application de cet engagement.***
- page 27 – 1.4.2. Contrats agricoles MAET : modifier la phrase « Néanmoins, l'évolution à attendre nous a conduit à décrier au mieux ... » par « Néanmoins, l'évolution à attendre nous a conduit à ***décrire*** au mieux ... »
- page 33 – fiche 2-F : ***prévoir également un seuil de 1ha,***
- page 35 – encart Liste des essences forestières à planter : ***modifier le chapeau concernant la ZPS du Donon par la ZSC du Val de Villé et du Ried de la Schernetz.***
- page 42 – fiche 9-F/A : Dispositif – ligne Natura 2000 : ***indiquer les références des contrats ou charte applicables.***
- page 45 – fiche 12-A : ***vérifier que la vaine pâture soit applicable sur cette fiche.***
- page 47 – fiche 13-A : ***vérifier que la vaine pâture soit applicable sur cette fiche.***
- page 51 – fiche 15-A – Descriptif : remplacer « Gestion extensive : pas de gyrobroyage des lisières. 1 à 2 fauches mécaniques ou manuelles de l'ourlet maximum par an, après le 31 juillet. » par ***« Gestion extensive : contenir les haies, pas de gyrobroyage des lisières, privilégier des outils circulaires (type lamier) avec broyage au sol . 1 à 2 fauches mécaniques ou manuelles de l'ourlet maximum par an, intervention en automne-hiver lors des périodes autorisées de broyage. »***
- page 56 – fiche 18-A – descriptif : ***supprimer les dates.***
- page 61 – fiche 22 –A – titre : remplacer « restaurer des prés ou des prés-vergers envahis par des espèces indésirables » par ***« restaurer des prés ou des prés-vergers ».***

- page 61 – fiche 22 –A – Objectifs + Descriptif : ***ne pas préciser les essences***
- pages 62 à 68 – fiches 23-R et 24-R : ***à affiner et enlever le zonage en inadéquation avec le contenu des fiches.***
- page 78 – fiche 29-7 : Descriptif : remplacer la phrase « Vigilance particulière vis-à-vis de la circulation motorisée et de certaines manifestations (Epfig – Neuve-Eglise) » par « ***Vigilance particulière vis-à-vis de la circulation motorisée et des manifestations culturelles et sportives dans la ZSC*** ».
- page 86 – Chapitre 1.7.1 Financement et programmation – dernier paragraphe remplacer « ... DOCOB Donon –Schneeberg » par « ***... DOCOB Val de Villé – Ried de la Schernetz*** ».